

Visite du premier ministre du Danemark

Le premier ministre du Danemark, M. Jørgensen, a effectué une visite au Canada, du 29 novembre au 2 décembre.

Arrivé à Ottawa le 29 novembre, M. Jørgensen a pris part, le lendemain, à des entretiens officiels avec le premier ministre et plusieurs ministres fédéraux. Au cours de sa visite un traité d'extradition a été signé entre le Canada et le Danemark.

Après sa visite à Ottawa, le premier ministre danois s'est rendu à Niagara Falls et à Toronto.

Le premier ministre Trudeau a été l'invité du premier ministre danois au cours d'une visite officielle qu'il faisait à Copenhague, en mai 1975.

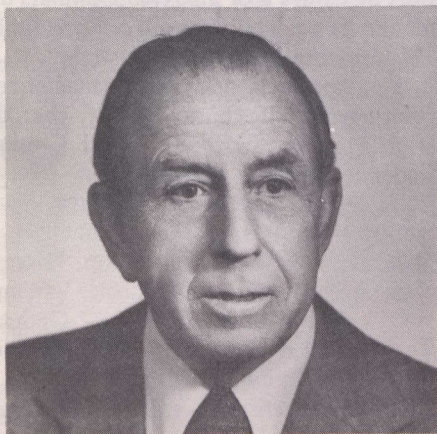
Médailles d'or de l'I.P.F.P.

Le président de l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada, M. C. Lockhart, a annoncé que les Médailles d'or pour 1977 ont été décernées à M. V.E.F. Solman, Ph.D., du Service de la faune du Canada, et à M. Clarence W. Powell, B.Sc., président du Board of Commissioners of Public Utilities de Terre-Neuve.

M. Solman a reçu sa récompense pour son travail dans le domaine des sciences pures ou appliquées, et M. Powell pour son travail dans des domaines concernant le bien-être national ou international.

M. Solman

Diplômé de l'Université de Toronto, M. Solman a travaillé de 1942 à 1945 au gouvernement fédéral comme chargé de la



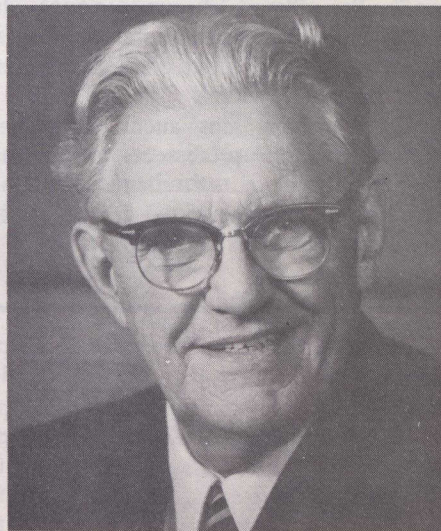
M. Y. Solman

prévision météorologique et de la formation météorologique pour la RAF Transport Command Training. En 1945, il est entré au Service de la faune du Dominion (devenu en 1947 le Service de la faune du Canada) où il a occupé des postes professionnels dans des disciplines aussi variées que la limnologie, la classification de la faune et la recherche sur les dommages causés aux avions par les oiseaux.

M. Solman s'est tout d'abord signalé comme membre du Comité associé du péril aviaire du Conseil national de recherches depuis 1964, et comme président depuis 1973. Sa contribution à la prévention des dommages causés par les oiseaux, grâce à ses connaissances des habitats, du comportement des oiseaux et d'autres phénomènes biologiques, a été essentielle pour résoudre ce problème. Cette contribution a été reconnue dans le monde entier. (*Voir article page 3, col. 3*)

M. Clarence Powell

M. Clarence Powell est fonctionnaire à Terre-Neuve depuis 42 ans, et a occupé trois postes supérieurs. Il a occupé le



M. Clarence Powell

poste de magistrat avec, pour fonctions principales, d'assurer la liaison entre le gouvernement et les citoyens des deux districts qui lui étaient attribués. Sa principale réalisation à ce poste a été la promotion du gouvernement municipal qui, à cette époque, n'existait qu'à Saint-Jean.

En 1947, M. Powell fut nommé directeur des affaires locales du gouvernement. Il a occupé le poste de président du Provincial Planning Board, assurant la promotion et la surveillance des plans municipaux.

En 1964, il fut nommé président permanent du Board of Commissioners of Public Utilities. Il a été responsable de l'extension de services de télécommunication à tout le territoire de la Newfoundland Telephone Company Limited, et à toutes les localités permanentes du Labrador.

Le gouvernement du Yukon devient responsable des services de santé

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Mme Monique Bégin, a annoncé récemment que les services de santé de la région du Yukon, qui relèvent actuellement de son ministère passeront sous la juridiction du gouvernement du Territoire du Yukon. Le transfert, dont l'échéance est fixée au 31 mars 1978, touche six hôpitaux, trois postes de santé et neuf centres de santé; de plus, 250 employés deviendront des employés du gouvernement du Yukon. Le transfert affecte aussi la responsabilité des soins donnés aux Indiens inscrits du Yukon, pour lesquels le gouvernement garde sa responsabilité de dernière instance.

Jusqu'à maintenant, le gouvernement fédéral a dispensé les services de santé à tous les résidents du Yukon. L'entente prévoit l'établissement d'un Conseil de révision des services de santé formé de cinq membres, dont trois représenteront la Fraternité des Indiens du Yukon, un, le gouvernement du Territoire du Yukon et l'autre, le gouvernement fédéral. Le président du Conseil sera choisi parmi les trois représentants indiens. Les Indiens seront représentés dans les conseils d'administration de tous les hôpitaux.

Le Conseil fera une étude sur les services de santé offerts aux Indiens du Yukon; il verra à la participation des Indiens à la gestion du service de santé, et à recommander tout autre changement au contrat décrivant des services offerts; il devra aussi étudier les plaintes, coordonner les programmes régionaux créés pour contrecarrer l'abus de l'alcool, et faire l'évaluation des besoins de santé.

L'entente prévoit également un programme d'entraînement destiné à favoriser l'intégration des Indiens et leur emploi dans le service de santé du Territoire. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social s'est engagé à recruter immédiatement et à entraîner quinze représentants de santé communautaire qui deviendront membres du service de santé.